

Numéro	CA/2025-07- 03/25
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	22/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	22/07/2025
Date de transmission au Recteur	22/07/2025

## Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 3 juillet 2025 portant résultat de l'élection des représentant des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3, et D. 714-35;

Vu la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du service inter-établissement de coopération documentaire dénommé : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, et notamment son article 8 ; Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**CONSIDÉRANT** que, conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article 8 de la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du service inter-établissement de coopération documentaire dénommé : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, le conseil de la bibliothèque est notamment constitué de deux représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de leur suppléant ;

**CONSIDÉRANT** que, conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article 8 de la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du service inter-établissement de coopération documentaire dénommé : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et leur suppléant « sont désignés par leurs représentants respectifs au conseil d'administration des universités contractantes. » ;

Après en avoir délibéré,

**ÉLIT** en qualité de représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne appelés à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine :

- Monsieur LE GALL Jean-Marie (titulaire) et Monsieur DUROUDIER Sylvestre (suppléant) ;
- Madame SOMMIER Isabelle (titulaire) et Monsieur ARCHAMBAULT Fabien (suppléant).

Délibération CA/2025-07-03/25		
Nombre de membres en exercice pour le collège (pour rappel)	16	
Nombre de membres présents ou représentés		
Nombre de voix pour Monsieur LE GALL Jean-Marie (titulaire) et Monsieur DUROUDIER Sylvestre (suppléant)		
Nombre de voix pour Madame SOMMIER Isabelle (titulaire) et Monsieur Fabien ARCHAMBAULT (suppléant)	15	

Paris, le 15 juillet 2025

La Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

<u>Modalités de recours</u>: Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.